

Délibération n°20191004_26

Séance du Conseil d'administration du 4 octobre 2019

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : 19

Membres représentés : 6

Quorum : 15

Majorité requise pour le vote : 13

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination du directeur fonctionnel en charge des relations avec les entreprises

Vu l'article L. 712-2 du Code de l'Education

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 portant nomination du directeur de l'UTBM,

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu la démission de David BOUQUAIN en qualité de directeur des relations avec les entreprises à compter du 19 septembre 2019,

Vu l'arrêté n°19 09 04 D portant nomination de Damien PAIRE en qualité de directeur par intérim des relations avec les entreprises à compter du 20 septembre 2019,

Le conseil d'administration

DECIDE

d'approuver la nomination de Damien PAIRE en qualité de directeur des relations avec les entreprises à compter du 20 septembre 2019.

Abstention(s) : 3
Votants : 25
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
par dérogation,
le Directeur Général des Services
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox